



• Actualités

• Demande d'emploi

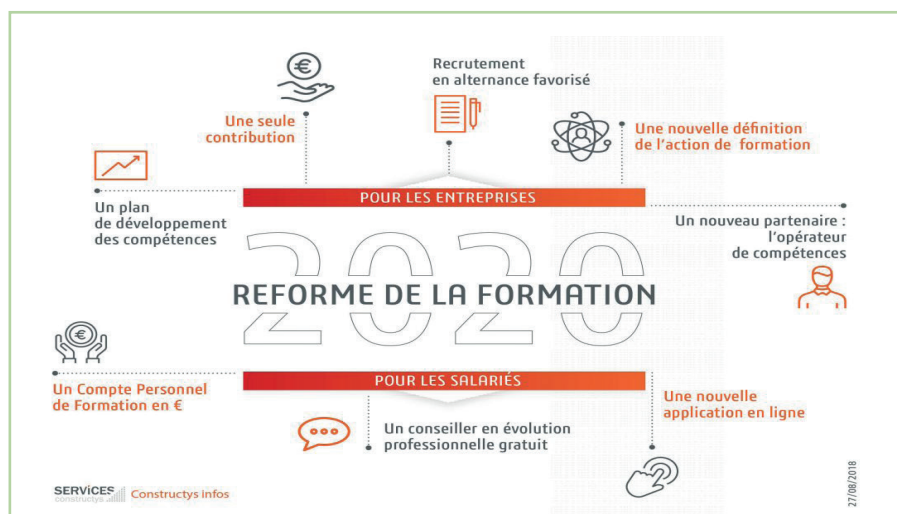
• Le plan pauvreté

• Zoom sur le bâtiment

Réforme de la formation professionnelle (la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 05/03/18)

Pourquoi : pour prévenir et lutter contre le chômage en sécurisant les parcours professionnels. Cette réforme a pour but de **simplifier l'accès à la formation** pour tous les actifs. Elle met l'accent sur **la valorisation des compétences**.

Pour qui : les salariés non ou peu qualifiés.



Zoom sur quelques points de la réforme :

Compte Personnel de Formation (CPF)

• **Les heures deviennent des euros**, monétarisation du compte (500€/an, 800€/an pour les personnes les moins qualifiées).

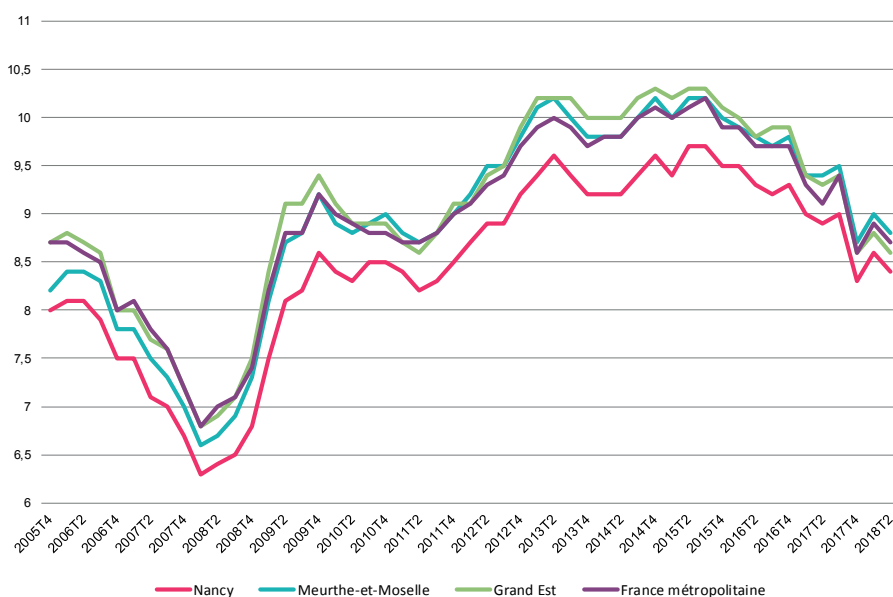
• **Gestion du compte CPF en totale autonomie** : de la visualisation de son capital, au choix de sa formation, puis à l'inscription et pour finir au paiement de celle-ci directement au centre de formation.

Apprentissage

• Ouvert jusqu'à 29 ans révolus
• D'avantage d'aides pour les jeunes apprentis : augmentation de la rémunération, aide de 500€ pour passer le permis.

Une baisse du **taux de chômage** enregistrée fin 2018

Taux de chômage au sens du BIT*
du 4^{ème} trimestre 2005 au 2^{ème} trimestre 2018



Source : INSEE

* Taux de chômage au sens du BIT : Le chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) comptabilise les personnes en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui répondent simultanément à trois conditions : 1 être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ; 2 être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; 3 avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Après une hausse au premier trimestre 2018 (8,9%) le taux de chômage repart à la baisse au second trimestre pour s'établir à **8,7% en France métropolitaine**, soit une évolution de - 0,2 point sur un an.

A l'échelle de la **Région Grand-Est**, la **baisse du taux de chômage succède à la hausse enregistrée au premier trimestre (8,8%)** et se stabilise à 8,6%, soit une évolution trimestrielle de -0,2 point.

En **Meurthe-et-Moselle**, le **taux de chômage s'élève à 8,8%** (-0,6 point sur un an), restant légèrement supérieur aux taux régional et national.

La **zone d'emploi de Nancy** suit la même tendance avec **une baisse de 0,6 point sur un an pour un taux de chômage qui s'établit à 8,4%** de la population active.

Au deuxième trimestre 2018, le **taux d'emploi des 15-64 ans est quasi stable (+0,1 point) à 65,8 %**, son plus haut niveau depuis le début des années quatre-vingt à l'échelle nationale.

Légère hausse de la demande d'emploi sur le Toullois

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi cat. ABC entre sept 2016 et sept 2018

BE de Toul : 1.3%

Terres de Lorraine : 0,7%

BE de Nancy : 0,4%

Meurthe et Moselle : -0,1%

Grand-Est : -0,2%



A noter : La diffusion des données relatives au nombre de demandeurs d'emploi a évolué en 2018. Les chiffres communiqués correspondent désormais à des moyennes trimestrielles (et non plus à des données mensuelles).

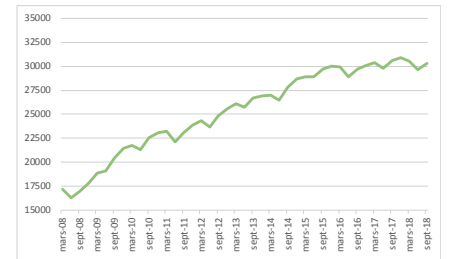
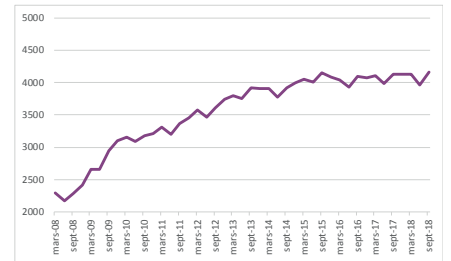
* Dans le taux de chômage calculé par l'INSEE, une personne est considérée en emploi si elle a effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence ou si elle a gardé un lien formel avec son emploi. Cette définition de l'emploi est large : elle inclut des personnes occupées à temps très partiel ou sur des contrats très courts.

Le Toullois compte 4161 demandeurs d'emploi inscrits sur le 2^{ème} trimestre 2018, enregistrant ainsi une hausse de 1,3% sur deux ans et de 0,4% sur un an.

Le bassin d'emploi de Nancy quant à lui connaît une baisse du nombre de demandeurs d'emploi de 1,7% sur un an et une hausse de 0,4% sur deux ans. Le nombre de demandeurs d'emploi s'élève à 30 310 personnes au 2^{ème} trimestre 2018.

En Meurthe-et-Moselle, Pôle emploi enregistre une baisse de 2% du nombre d'inscrits en catégories ABC sur un an et une baisse de 1,6% sur la région grand est.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi cat. ABC Bassins d'emploi de Toul et de Nancy



Source : Pôle emploi Grand-Est STMT données brutes et Pôle emploi-Dares; exploitation Direccte Grand-Est/SEVE

Mais une baisse globale du nombre de demandeurs d'emplois sur le territoire entre septembre 2017 et septembre 2018.

Au 3^{ème} trimestre 2018, 6603 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi en catégories ABC sur le Pays Terres de Lorraine.

Le nombre de demandeurs d'emplois a diminué de 1,8% sur le territoire.

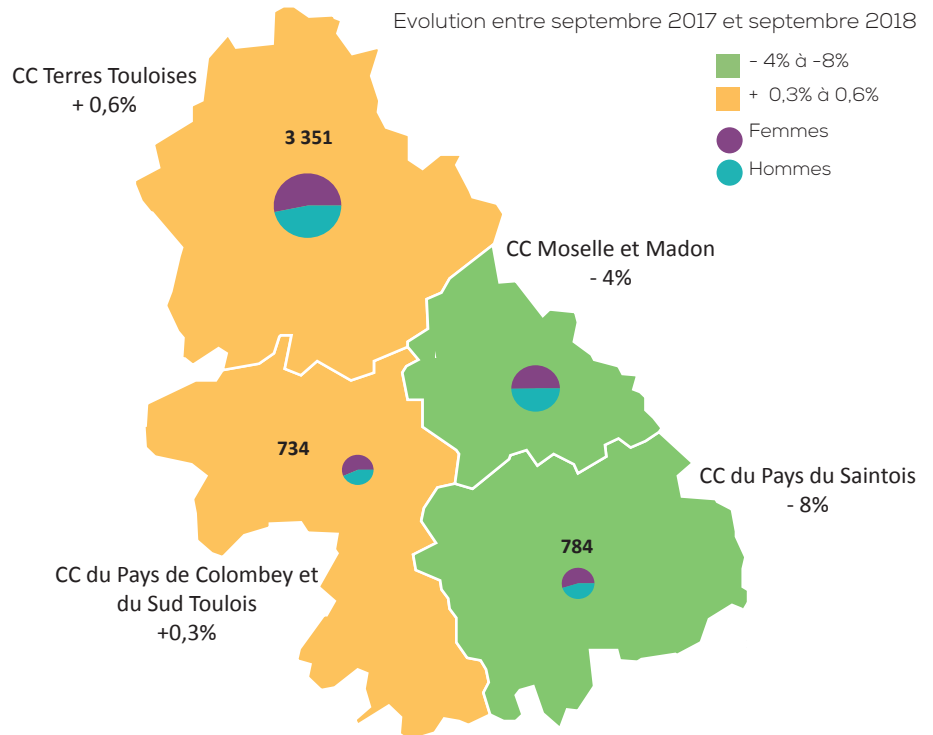
Cette baisse est plus significative chez les hommes avec -4% contre 0,5% de hausse pour les femmes.

Le pays du Saintois observe lui une diminution de 8% de ses demandeurs d'emploi soit 70 personnes qui ont retrouvé un emploi.

S'il est à noter un recul du chômage sur le territoire, il faut préciser que le nombre de demandeurs d'emploi de +50ans lui augmente, +6,8% en un an.

Le chômage de longue durée (+1an) continue également d'augmenter +5,2% uniquement chez les femmes.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi cat. ABC entre septembre 2017 et septembre 2018



Source : STMT- Pôle emploi, Dares ; Exploitation Direccte Grand-Est Source cartographique : Artique

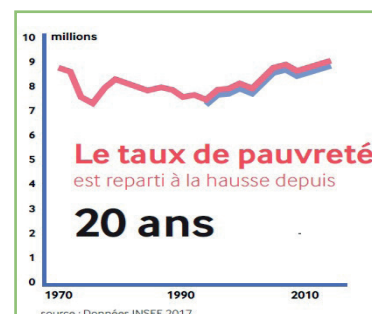
NB : Les variations sur les périmètres intercommunaux sont données à titre indicatif et doivent être interprétées avec précaution.

Le plan pauvreté 2018-2021

Le gouvernement a annoncé en septembre 2018, le lancement d'**une stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté** visant à réformer un Etat providence jugé en perte d'efficacité depuis 20 ans.

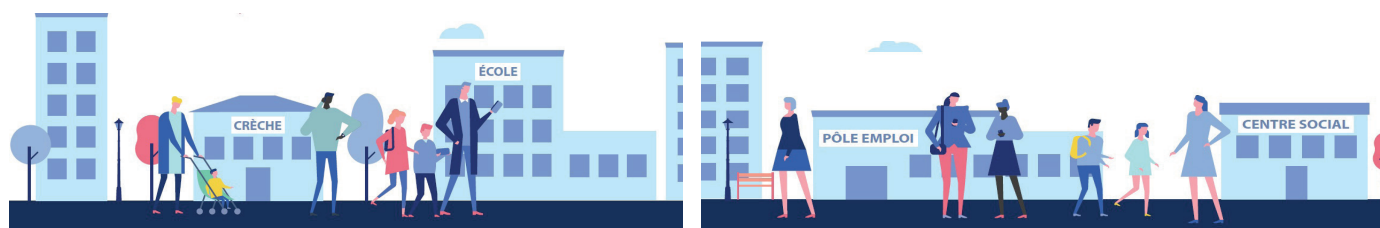
Les constats

- Une augmentation des dépenses sociales qui n'a pas suffi à faire reculer la pauvreté. **Près de 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté (1 026 euros) en France en 2016 dont 3 millions d'enfants.**
- La France est marquée par la reproduction de la pauvreté. Les enfants défavorisés cumulent proportionnellement plus de difficultés (scolaires, sanitaires...) dès leur plus jeune âge et qui surdéterminent leur avenir.
- Le système de minima sociaux et les politiques d'accompagnement sont jugés complexes, peu lisibles et inéquitables entre les territoires.



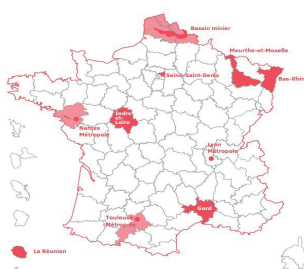
L'état s'engage sur 5 points pour lutter contre la pauvreté

- **Egalité** des chances dès l'enfance
- **Droits fondamentaux des enfants** garantis
- Parcours de **formation garanti** pour tous les jeunes
- **Droits sociaux plus accessibles**, plus équitables
- **Accompagnement** de tous vers l'emploi



- **Renforcer la formation** des professionnels de la petite enfance
- **Favoriser l'apprentissage du langage** avant l'entrée à l'école maternelle
- Favoriser l'**accès de tous aux modes d'accueil des jeunes enfants** (seuls 5% des enfants défavorisés sont accueillis en crèche contre 22% des enfants favorisés)
- Développer les modes d'accueil de la petite enfance dans les territoires fragiles
- Favoriser **une alimentation équilibrée pour tous** en réduisant le coût de la restauration scolaire
- **Obligation de formation** pour tous les jeunes jusqu'à 18 ans.

- Lutter contre le non recours aux droits en **simplifiant le système des minima** sociaux par la fusion d'un certain nombre de prestation dans un revenu universel d'activité
- Garantir à chacun l'**accès à une complémentaire santé**
- **Revaloriser** la prime d'activité
- Créer un **Service Public de l'Insertion** garantissant sur tout le territoire un **égal accès à une orientation rapide** (sous 1 mois) et un **accompagnement personnalisé** vers l'emploi des allocataires du RSA.
- Créer une « **garantie d'activité** » combinant accompagnement social renforcé et insertion dans l'emploi pour 300 000 allocataires par an.
- Augmenter le nombre de contrats d'insertion par l'activité économique (+100 000 CDDI d'ici à 2021)
- Etendre la **garantie jeunes** à 500 000 bénéficiaires



10 territoires pilotes dont la Meurthe-et-Moselle

Le déploiement du plan de lutte contre la pauvreté mise sur un pilotage à partir des territoires. Cette mise en œuvre reposera sur une contractualisation spécifique entre l'Etat, garant de la solidarité nationale, et les départements qui s'engageront sur des résultats. La Meurthe et Moselle devrait contractualiser dès 2019.

Zoom sur les besoins en compétences des entreprises locales du Bâtiment

Les chiffres présentés ci-après sont extraits d'une enquête réalisée en 2018 par l'observatoire régional de la construction (le CERC Grand Est) pour le compte de la Maison de l'Emploi Terres de Lorraine et co-financée par l'Etat au titre de l'Edec Terres de Lorraine et du programme TEPCV. Cette enquête compile les réponses d'un échantillon de 72 entreprises locales représentatives des 530 entreprises du bâtiment recensées sur le pays Terres de Lorraine.

Eléments de cadrage

Sur les 5 179 établissements employeurs du territoire Terres de Lorraine, le secteur du bâtiment en compte 760 soit 15%. Le poids de ce secteur est localement plus important qu'à l'échelle départementale (11%) et régionale (11% aussi)

Cette caractéristique se vérifie également en nombre de salariés avec un poids du secteur (7,4% de l'emploi salarié en Terres de Lorraine) supérieur de 1 point par rapport à la Région (6,1%) et de 2 points par rapport au département (5,4%).

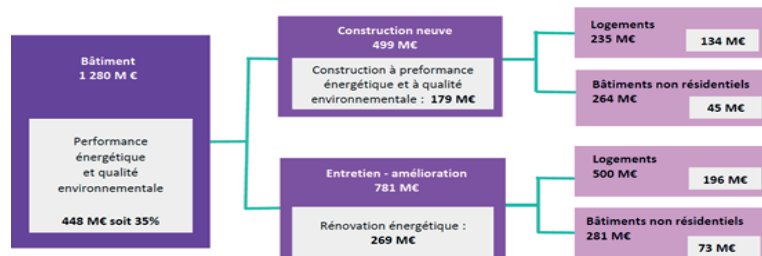
	Nombre de salariés en 2017			Evolution	
	Tous secteurs	Bâtiment	Part Bâtiment / tous secteurs	Tous secteurs	Bâtiment
TDL	17 210	1 266	7,4%	+0,6%	+1,2%
Meurthe-et-Moselle	162 674	8 755	5,4%	+0,7%	+1,2%
Grand Est	1 372 147	84 358	6,1%	+1,3%	+1,7%

Source: Acoos - Urssaf 2017

Tendances marché

Sur le territoire Terres de Lorraine, le chiffre d'affaires des entreprises du bâtiment progresse de 7% entre 2016 et 2017 (2 points de plus qu'à l'échelle régionale) et retrouve ainsi son niveau de 2008 (avant la crise et le ralentissement de la construction neuve qui s'en est suivi). L'opinion des chefs d'entreprises interrogés sur l'évolution de leur chiffre d'affaires en 2018 est plutôt favorable, et plus particulièrement dans le gros œuvre (20% d'entre eux misent sur une progression et aucun n'envisage de baisse).

Répartition du chiffre d'affaires du Bâtiment en Meurthe-et-Moselle en 2013
Source: Estimation CERECO



La rénovation énergétique représente 32 à 37% du marché de l'entretien-rénovation dans le Grand Est. Les travaux concernés portent sur les postes d'isolation (murs, toitures et ouvertures) ou les changements d'équipement (chauffage, eau chaude sanitaire).

Enjeux emploi et formation

¼ des entreprises locales du bâtiment déclarent souhaiter recruter (soit une estimation de 179 postes à pourvoir immédiatement pour 60% d'ouvriers et 30% de techniciens) et mettent en avant une recherche de polyvalence. 30% d'entre elles envisagent des formations en 2018. Si les formations suivies sont aujourd'hui majoritairement liées aux techniques métiers et aux normes/réglementation, les compétences attendues d'ici 2020 relèvent davantage de la gestion de chantier (vision globale et coordination des intervenants), de la connaissance des nouveaux matériaux / procédés, de la performance énergétique et de l'étanchéité à l'air ainsi que de l'utilisation d'outils numériques.

Intégralité de l'étude à retrouver sur le site de la MEEF emploi.terres de lorraine .org

Domaines des formations suivies

Source: CERC/CONSTRUCTYS

